

## Synthèse de la soirée participative du 6 mai 2024

### Plan énergie et climat communal d'Arnex-sur-Orbe



Participants : 40 personnes + les intervenants

Intervenants :

- Reynold MICHEL, Syndic de la commune d'Arnex-sur-Orbe
- Alexis VAUTIER, Municipal en charge du PECC, commune d'Arnex-sur-Orbe
- Michel GREPPIN et Paul EICHLER, animateurs
- Noé TALLON et Stéphane BITOT, Bureau d'ingénieurs Planair



## Déroulé de la soirée

19h00 : Installation des participants dans la salle

19h10 : Mots d'introduction de M. Michel et de M. Vautier, présentation des personnes impliquées du bureau Planair.

19h15 : Noé Tallon introduit le Plan énergie et climat communal (PECC), le bureau Planair, le contexte vaudois ainsi que la nécessaire accélération de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Stéphane Bitot présente l'état des lieux de la commune via les résultats du bilan carbone simplifié, du profil climatique et énergétique, ce qui permet aux participants de prendre connaissance des ordres de grandeurs concernant la commune et son territoire.

19h50 : Le fonctionnement des ateliers et des thématiques est expliqué aux personnes présentes. Trois groupes sont répartis dans la salle avec chacun une thématique principale, les deux autres thématiques étant traitées de manière succincte. Ainsi, chaque personne présente est invitée à exprimer ses idées sur toutes les thématiques du PECC.

20h00 : Ateliers en groupe

20h50 : Pause

21h05 : Restitution des 3 ateliers en plénière et explications de la suite de la démarche PECC par Stéphane Bitot et Noé Tallon. Réponses aux quelques questions.

21h25 : Conclusion de la soirée par M. Michel

21h30 : Clôture de la soirée par une verrée offerte par la commune.





## Synthèse des ateliers

### Vision idéale 2050

La qualité de vie est privilégiée à Arnex-sur-Orbe afin que chaque habitante et habitant puisse vivre en paix. L'ensemble des sujets liés à l'énergie et au climat sont pris en compte. L'autonomie alimentaire locale est largement favorisée grâce à un approvisionnement auprès des producteurs de la commune ainsi que leurs voisins.

L'autonomie énergétique est un objectif sur le territoire de la commune, notamment via la production d'électricité solaire. Les nouveaux équipements et machines acquis par la commune sont systématiquement alimentés par des énergies renouvelables. L'éclairage public est entièrement équipé de LED avec des détecteurs de mouvement au niveau des passages piétons. Les habitants se chauffent en partie par du bois local, du solaire thermique et des pompes à chaleur permettant une autosuffisance des besoins en chaleur.

La commune a mis en place une bonne gestion de l'eau, avec notamment des dispositifs de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et les sanitaires. Ces derniers permettent des économies significatives et un accès à l'eau potable est assuré pour tous les habitants et en tout temps. Le village a développé une couverture végétale riche, diversifiée, en réseau et à grande échelle. Les espaces verts ont été préservés et développés pour accueillir un maximum de biodiversité. Un travail de renaturation des ruisseaux et des zones humides a également permis de favoriser de nouvelles zones de biodiversité importantes.

Les habitants ont compris qu'il faut consommer moins mais mieux, jeter moins de nourriture et d'objets, cuisiner les restes. Les potagers communaux permettent à chaque citoyen qui le souhaite d'avoir un accès à la terre et de pouvoir produire des fruits et légumes. Les objets en trop sont déposés à la ressourcerie. Cette dernière est un lieu d'échange dont les fonctions ont été étendues au fil des ans, elle permet non seulement de réutiliser les objets mais aussi de les réparer et de mettre en commun des équipements, outils etc.

Les transports publics sont gratuits pour tous.



## Objectifs pour 2030

### Consommation et durabilité (approche transversale – organisation)

- Créer un lieu dédié aux activités collectives et incluant un atelier de réparation commun pour des bénévoles ;
- Favoriser des achats de produits locaux, notamment en organisant des commandes groupées. Ces bonnes pratiques permettent d'éviter des transports en camions et donc des émissions de GES ;
- Intégrer un espace ressourcerie à la déchetterie (jeux, vélos, petits meubles, habits...)
- Développer des potagers communaux ;
- Développer le recyclage pour que tous les déchets soient recyclés ;
- Développer des plateformes pour que les gens trouvent rapidement où et quoi acheter localement ;
- Intégrer dans l'épicerie locale la possibilité d'acheter des produits de ménages biologiques ;
- Organiser des ateliers de formation pour apprendre aux gens à consommer moins mais mieux ;
- Taxer l'eau plus cher en fonction des besoins essentiels ou non (Piscines).

### Energie et mobilité

- Equiper tous les bâtiments communaux de panneaux solaires photovoltaïques ;
- Développer le solaire photovoltaïque, le stockage d'électricité et le solaire thermique ;
- Eteindre de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin ;
- Créer une coopérative solaire citoyenne pour aider au financement des installations photovoltaïques ;
- Installer des bornes de recharges de véhicules électriques sur les places publiques ;
- Développer un réseau de chauffage à distance (CAD) ;
- Grouper le chauffage de la grande salle et du collège ;
- Abaisser la vitesse de circulation à 30 km/h dans tout le village.

### Adaptation aux changements climatiques et biodiversité

- Réduire les îlots de chaleur avec l'intégration de plus de végétation dans l'espace bâti ;
- Sensibiliser les habitants sur l'importance de la végétation à haute valeur biologique ;
- Protéger les vergers et les forêts face aux changements climatiques notamment en plantant des essences adaptées ;
- Récupérer l'eau de pluie (récupérateurs) via des installations privées et communales afin de favoriser des usages communs et des économies d'eau potable ;
- Protéger les sols en réduisant autant que possible les pesticides ;
- Limiter l'artificialisation des sols (« bétonnage ») via des critères dans le cadre de l'aménagement du territoire ;
- Développer l'agroforesterie en intégrant aussi du bois de chauffage ;
- Adapter le type d'arbres aux changements climatiques attendus ;
- Augmenter la densité d'arbres dans le village, par exemple dans la cour d'école ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation aux citoyens concernant les plantes envahissantes ;
- Retarder la tonte des talus et bords de routes communaux afin de laisser grainer les herbes propices à la biodiversité.





## Actions à mettre en œuvre dès maintenant

### Consommation et durabilité (approche transversale – organisation)

- Définir un lieu commun qui permette de mieux valoriser les objets usagés :
  - o Cela peut prendre la forme d'une zone de récupération d'objets à la déchetterie ou d'un lieu commun qui pourrait ensuite évoluer en ressourcerie ;
  - o L'objectif est de favoriser les échanges et le partage d'objets et d'habits (notamment pour les jeunes parents), par exemple via un système de prêt d'objets ou une bibliothèque d'objets.
- Sensibiliser la population et les élèves concernant :
  - o La consommation et l'importance de réutiliser / réparer plutôt que jeter,
  - o Les économies d'eau potable,
  - o Le gaspillage alimentaire.
- Développer des potagers scolaires ;
- Intégrer un broyeur PET à la déchetterie ;
- Organiser des « Repair cafés » (sur le même lieu que la ressourcerie ?) ;
- Favoriser les liens sociaux (santé des habitants) ;
- Informer des problèmes et solutions via Arnex Info.

### Energie et mobilité

- Favoriser la pose de panneaux photovoltaïques notamment via une subvention ;
- Verser des subventions (programme bâtiments) directement aux prestataires pour éviter au propriétaire d'avancer l'argent nécessaire au financement ;
- Privilégier la consommation d'électricité (lessive, vaisselle...) en milieu de journée pour favoriser l'autoconsommation d'énergie solaire ;
- Mettre en place des pistes cyclables pour les vélos jusqu'à La Sarraz ;
- Promouvoir (subventionner ?) les vélos électriques ;
- Proposer à bon prix des cartes journalières CFF ;
- Favoriser le partage de véhicules et le covoiturage.

### Adaptation aux changements climatiques et biodiversité

- Planter des arbres et préserver les haies ;
- Préserver les arbres existants ;
- Créer un plan directeur végétal ;
- Accompagner, soutenir et épauler les agriculteurs qui agissent en lien avec le changement climatique ;
- Augmenter la biodiversité dans les jardins privés ;
- Favoriser les prairies naturelles plutôt que du gazon ;
- Intégrer un indice biodiversité.



## Prochaines étapes de la démarche

Les idées proposées feront l'objet d'une analyse par une commission "énergie - climat" qui fera des propositions à la Municipalité, laquelle statuera sur les actions qui seront effectivement mises en œuvre.

Le Plan Climat fera l'objet d'un rapport qui sera transmis au Canton de Vaud. Ce rapport marquera la fin de la phase d'élaboration du PECC et le début de la mise en place des actions.

Le processus initié par la démarche participative se poursuivra ensuite sur le long terme. Les Arnésiennes et Arnésiens qui souhaitent s'impliquer davantage dans certaines actions sont invités à en faire la demande auprès de la Municipalité à tout moment.